

Témoignage d'André Panczer

André Panczer naît à Paris, en septembre 1935 d'un père hongrois, serrurier ajusteur fabriquant des pièces pour avions, et d'une mère polonaise, couturière.

La famille vit dans un petit appartement du Faubourg Saint-Denis.

Ma mère est venue de Varsovie, de Pologne ; mon père de Budapest, de Hongrie. Ils se sont rencontrés en France. Et puis, de leur rencontre, je suis né. Je suis né, donc, à Paris, en 1935, au mois de septembre.

J'étais un enfant tout à fait heureux, comme tous les petits garçons. J'avais des camarades, soit dans l'immeuble ou dans le voisinage et on se retrouvait souvent dans la cour ou sur le trottoir. À l'époque il y avait beaucoup moins de circulation que maintenant. Donc on jouait sur le trottoir, aux billes aux osselets, voilà !

En mai 1940, l'Allemagne nazie envahit la France. Devant l'avancée des troupes allemandes, la population civile tente de fuir vers le Sud-Ouest.

La famille Panczer quitte Paris.

Un jour, je pense que ça devait être un dimanche, ma mère avait préparé des bagages, de la nourriture, et un matelas. Mon père, lui, a réussi à récupérer un grand chariot. C'était des grands chariots plats qu'utilisaient les gens qui livraient les légumes des Halles, donc [qui] venaient avec des montagnes de cageots sur des grands chariots plats. Mon père a réussi à avoir un de ces chariots. On a mis un matelas dessus, un fauteuil pour ma grand-mère, une ou deux valises et on est partis.

On a marché comme ça pendant plusieurs jours pour atteindre Orléans. Et, ça fait une bonne centaine de kilomètres.

On a attendu, enfin, on est arrivés dans le soir. On a attendu le lendemain matin pour traverser la Loire sur le pont de chemin de fer, qui lui avait été bombardé, donc il y avait des trous dans le pont, mais la voie ferrée était restée et donc il restait les rails et les traverses. Et c'est en marchant sur les traverses que les gens ont traversé ce pont. Moi qui étais tout petit - j'avais cinq ans à cette époque-là - c'est un soldat sénégalais, un soldat africain, qui m'a pris sur ses épaules et qui, lui, a traversé le pont avec mes parents et moi sur les épaules.

De l'autre côté, il y a eu des autocars qui attendaient les réfugiés, et, ma mère et moi sommes montés dans un autocar et on a été les derniers à monter dans cet autocar. Et les responsables ont dit, mais votre mari et votre belle-mère vont monter dans le car suivant : les cars se suivent. On est arrivés comme ça à Châteauroux. Mais à Châteauroux, le car dans lequel devait se trouver mon père n'était pas là et on était totalement isolés. Ma mère n'avait pas d'argent, n'avait pas de papiers et on lui a dit :

- Ben l'autre car il est parti dans cette direction.

On a pris par la route, à pied, cette direction. Et, à un moment donné, un camion, qui nous a rattrapés. Le chauffeur s'est arrêté à notre hauteur. Il a demandé à ma mère ce qu'elle, où elle allait, ce qu'elle faisait. Elle lui a raconté [qu']elle avait perdu son mari. Eh ben il lui a dit :

- Écoutez, moi je roule tant que j'ai de l'essence. Montez avec moi et puis on verra.



Ma rencontre avec des témoins

41 Et on est arrivés comme ça dans le département de la Creuse, dans un petit village où, au bord
42 de la route, il y avait un restaurant pour les camionneurs et on est restés là pendant quelques
43 mois, justement le temps que la drôle de guerre se termine, que l'armistice soit signé.

44 *Le 22 juin 1940, la France signe un armistice avec l'Allemagne nazie. La famille Panczer*
45 *retourne à Paris. La ville est occupée par l'armée allemande.*

46 La nourriture était rationnée, les magasins étaient, enfin il fallait faire la queue pour avoir
47 quelque chose. Mais en plus, entre-temps, il y a eu le statut des Juifs qui a été voté par le
48 maréchal Pétain, enfin par le gouvernement français de l'époque et qui interdisait
49 énormément de choses : en premier lieu, qui obligeait les Juifs à porter une étoile jaune sur
50 la poitrine, voilà, comme ça.

51 Je dois dire que, le premier jour où je suis arrivé en classe, je n'étais pas le seul, il y avait
52 d'autres enfants qui portaient cette étoile jaune, et l'institutrice nous, a dit à tous les élèves :
53 - Vous voyez des enfants arriver avec une étoile sur la poitrine, ce sont les mêmes que ceux
54 qui étaient en classe hier ! ils n'ont pas changé. C'est pas parce qu'ils ont une étoile qu'ils sont
55 différents de vous !

56 Il y a beaucoup de choses qui nous étaient interdites, en particulier d'aller jouer dans les
57 jardins publics, nous enfants. Pour les parents, ils n'avaient pas le droit d'avoir de vélos. Ils
58 n'avaient pas le droit d'avoir de radios, pas de téléphones, etc. Donc, toutes ces choses-là, il a
59 fallu qu'ils aillent les déposer dans les commissariats de police. En plus, pour voyager en ville,
60 les Juifs n'avaient le droit de voyager que dans le dernier wagon du métro. Voilà, en gros, la
61 vie qu'on a menée jusqu'à ce qu'on vienne prévenir mon père de se cacher, de ne pas rester
62 à la maison.

63 *Le père d'André franchit clandestinement la ligne de démarcation grâce à un passeur, trouve*
64 *un logement et du travail, avant de faire venir secrètement sa famille.*

65 Il fallait traverser la ligne de démarcation, qui coupait la France en deux : [c']était une véritable
66 frontière. D'un côté il y avait les soldats allemands, de l'autre côté les gendarmes français, et
67 donc il fallait trouver quelqu'un qui connaisse bien les lieux pour pouvoir passer en dehors des
68 endroits qui étaient surveillés.

69 Et ça s'est passé, euh, courant juin ou tout début juillet 1942, c'est-à-dire avant la rafle du Vél'
70 d'Hiv, et, par la même filière par laquelle mon père était parti : ma mère et moi l'avons rejoint.
71 Il a fallu donc, à travers la forêt, dans les ronces, de nuit, dans l'orage également ; qu'on passe
72 cette ligne de démarcation, et puis que, en reprenant le train de l'autre côté, on puisse aller
73 rejoindre mon père.

74 *La famille Panczer est hébergée par des agriculteurs à Prayssac, un petit village français de la*
75 *zone libre.*

76 En arrivant, quand même, ma mère m'a inscrit à l'école tout de suite. Mais, pendant les
77 vacances, j'ai donc participé au battage du blé et (au), en automne, aux vendanges parce que
78 c'était une région viticole et j'ai participé aux vendanges avec d'autres enfants, d'autres
79 jeunes du village.

80 On a été très, vraiment accueillis par la population : que ce soit par les enfants à l'école, que
81 ce soit dans le village, là où nous habitons. C'était déjà à trois kilomètres à l'extérieur du
82 village. Mais partout les gens, ils savaient qu'on était juifs.



Ma rencontre avec des témoins

83 On est arrivés dans ce village, où mon père avait trouvé, se loger, dans une, dans la maison
84 qui appartenait à des agriculteurs, qui était à côté de la ferme.

85 Un jour, (le), le secrétaire de la mairie, il l'a appelé à la mairie. Il lui a demandé de venir le voir
86 et lui a remis un contrat de mariage. Il a dit :

87 - Monsieur Panczer, avec un nom comme le vôtre, vous pouvez pas passer inaperçu. Il faut
88 que vous changiez de nom.

89 Et le secrétaire de mairie a dit :

90 - Vous allez avec ça à la préfecture en disant que votre maison a brûlé, (qu'on), que vous avez
91 tout perdu, etc., et que vous voudriez que, au vu de ce document, c'est le seul qui vous reste,
92 on vous fasse de nouveaux papiers.

93 C'est ce qui a été fait. C'est-à-dire qu'on lui a fait de vrais faux papiers. Tout était exact sur les
94 documents, si ce n'est que la photo ne correspondait pas avec les noms qui figuraient dessus.

95 Du coup, on a changé de nom. Et il est arrivé la nuit, parfois, que ma mère me réveille pour
96 me demander mon nom. Pour être sûre que je dise bien le nom qui était pas le mien, enfin, le
97 faux nom.

98 *Malgré les précautions prises, le père d'André est arrêté par les gendarmes français et enfermé*
99 *dans un camp de travail en France.*

100 *Avant d'être raflé et déporté, il s'évade et se rend à Nice, dans la zone occupée par l'armée*
101 *italienne. André et sa mère quittent clandestinement Prayssac pour le rejoindre.*

102 Les Italiens aussi, (qui) recevaient des ordres des Allemands, auxquels ils n'obéissaient pas
103 toujours. Les Allemands exigeaient que les Italiens renvoient les Juifs dans la zone occupée
104 par les Allemands et les Italiens ont dit :

105 - Non ! On va les assigner à résidence. On saura où ils sont et on pourra en faire ce qu'on veut
106 à ce moment-là.

107 Début septembre, les Italiens ont capitulé devant les Alliés. Il a fallu qu'on se débrouille
108 comme on peut parce que les Allemands, le lendemain du départ des Italiens, (avaient), ont
109 occupé toute la zone italienne et ont commencé les rafles dans Nice, à la gare de Nice, ou dans
110 les rues, ou dans les hôtels où étaient, où résidaient des familles juives.

111 On habitait dans la rue Garibaldi. C'était pas un appartement. C'était juste une pièce qui
112 servait de tout, dans laquelle on n'avait pas, on ne pouvait pas ouvrir les volets parce que ça
113 donnait sur la rue et de l'autre côté de la rue, sur la colline de Nice, il y avait la Kommandantur
114 allemande. Donc il fallait que cette pièce reste comme inhabitée. La nuit on mettait une
115 couverture en plus (de la), des volets pour pas que la lumière filtre à travers les persiennes et
116 on a vécu là quelques jours, quasiment sans bouger, si ce n'est une fois, pour me changer les
117 idées, mon père m'a emmené au cinéma. Et le film était tellement drôle qu'on est restés deux
118 séances et ma mère était affolée de ne pas nous voir rentrer.

119 *La situation étant très dangereuse, les parents d'André prennent contact avec une filière*
120 *d'évasion afin de l'évacuer vers la Suisse.*

121 *La famille se sépare et ses parents se cachent avec l'aide de la Résistance.*

122 Un matin, mon père m’a pris sur les genoux, et puis ma mère était à côté. Ma mère m’a
123 préparé, justement, une petite musette, avec un maillot de corps, un slip, une paire de
124 chaussettes : c’est tout ce à quoi nous avions droit, (et les), mon père m’a dit :

125 - Maintenant, tu es un grand garçon ! » J’avais huit ans et quatre jours. Et il m’a dit :

126 - Voilà, tu vas partir, tu vas..., des gens vont t’emmener, c’est pour te sauver, il faut que tu
127 suives tout ce qu’ils te diront.

128 Et..., on..., on s’est embrassés et tout. C’était assez tendu. On est descendus dans la rue et,
129 mon père et moi, seulement. Ma mère est restée dans la maison. Et je n’avais pas le droit de
130 regarder la fenêtre au premier étage de l’appart, de la pièce où nous habitions, pour pas attirer
131 l’attention sur cette fenêtre. Et, je dois dire que là, je me demandais si je reverrais ma mère.
132 Mon père m’a emmené à la gare. Il est rentré dans le grand hall de la gare. On s’est arrêtés
133 devant un kiosque à journaux où, je pense que c’était un kiosque à journaux, devant la vitrine,
134 et il m’a lâché la main puis il est parti.

135 Et puis au bout d’un moment – je savais qu’il fallait que j’attende – mais je savais pas ce qu’il
136 allait se passer. Et au bout d’un moment qui m’a paru une éternité, on m’a pris par la main.
137 On m’a emmené sur le quai. On m’a fait monter dans un train, rentrer dans un compartiment,
138 où se trouvaient, enfin maintenant je sais que c’était un jeune homme et une jeune fille, mais
139 pour moi à l’époque c’était des vieux. Et ils étaient là en train de lire tous les deux. Ils n’ont
140 pas tourné la tête. Ils se sont pas préoccupés de moi. On m’a assis.

141 Au bout d’un certain temps, le train a démarré et on a voyagé comme ça jusqu’à Annecy.

142 *Arrivé à Annecy, André est pris en charge par une jeune femme qui participe, au péril de sa vie,*
143 *au sauvetage d’enfants juifs vers la Suisse.*

144 Donc cette jeune femme à Annecy m’a emmené chez elle. Chez elle, il y avait d’autres enfants
145 et (les), elle nous a donné à manger. On s’est couchés sur des matelas par terre. Et puis, le
146 lendemain matin, on s’est levés à nouveau. On est retournés à la gare d’Annecy et on a pris le
147 train pour Annemasse. À Annemasse, on est sortis de l’agglomération. On est allés dans un
148 café, et on est rentrés dans la..., dans l’arrière-salle du café. Non, pas là où les gens
149 consomment, mais dans une salle derrière. Et là se trouvaient déjà une dizaine ou une
150 quinzaine d’enfants.

151 Le soir, quatre jeunes gens sont venus. Et ils nous ont expliqué qu’ils allaient nous
152 accompagner jusqu’à la frontière, qu’il fallait pas faire de bruit, qu’il fallait pas parler, qu’il
153 fallait pas pleurer, qu’il fallait faire attention où on marche, de pas casser les branches mortes,
154 enfin, tout ça. Dès qu’on entendait du bruit, de s’arrêter, sur place, de s’allonger par terre,
155 enfin bon, toutes les recommandations d’un passage clandestin, de nuit, dans la forêt. Puis on
156 a marché comme ça jusqu’à ce qu’on arrive au bord d’une rivière, et, à cet endroit-là, c’était
157 pas très très large, ça devait faire quatre mètres, cinq mètres de large à peu près, un des
158 jeunes gens qui nous ont amenés jusque-là est descendu dans l’eau. Il avait de l’eau jusqu’aux
159 mollets, et il nous a passés de l’autre côté, d’une berge sur l’autre. Et sur l’autre berge, il y
160 avait les barbelés. Les barbelés, c’était pas comme maintenant pour garder les vaches, c’était
161 très serré. On pouvait pas passer : ils étaient très hauts. On pouvait pas passer au-dessus : ça
162 piquait, etc. Donc on nous avait dit de gratter, de passer en-dessous, ce qu’on a fait. Et puis
163 de courir le plus loin possible. Et donc (on a), on est arrivés dans un verger. Et là, au bout d’un
164 certain temps, il faisait nuit noire hein, et la fille la plus âgée de notre groupe nous avait dit :

165 - Si on voit quelqu'un, on se met tous à pleurer pour qu'il sache qu'on est des enfants, pour
166 pas qu'il pense qu'on est des ennemis.

167 Alors effectivement, au bout d'un moment, on a vu une pèlerine avec (du), des dessins de
168 camouflage dessus et puis au-dessus un casque, et, le casque, ce fameux casque – c'était le
169 même que les casques allemands – et c'est ça qu'on a reconnu. Et on s'est, alors, on s'est tous
170 mis à pleurer à ce moment-là. On savait plus si on s'était trompés, si on était retournés en
171 France, si on était en Allemagne ou quoi. Enfin bon... Et puis finalement, c'était un garde-
172 frontière, suisse, bernois, qui parlait le « Schwitzerdütsch » [le suisse allemand], et qui, et qui
173 nous a fait comprendre de le suivre. On l'a suivi jusqu'à un poste-frontière, où là, un officier,
174 qui parlait français, nous a dit qu'on était en sécurité, qu'on avait pas..., on..., c'était plus la
175 peine de pleurer, on n'avait plus rien à craindre. Et il nous a remis une banane. Et ensuite,
176 dans une des pièces du poste-frontière, il y avait de la paille et il nous a fait coucher sur la
177 paille en attendant le lendemain matin qu'une voiture vienne nous chercher pour nous
178 conduire ailleurs. On savait pas où. Mais bon, le lendemain matin une voiture est venue pour
179 nous emmener à Genève.

180 Donc on nous a amenés à Genève, en ville, dans une école qui avait été aménagée pour
181 accueillir des réfugiés. Certaines salles de classe avaient de la paille, par terre, avec des
182 couvertures, avec une allée centrale dégagée. Et puis, je sais pas si c'était le premier ou le
183 deuxième jour, des policiers nous ont interrogés, c'est à dire ils nous ont fait rentrer dans des
184 pièces où il y avait une table, une machine à écrire, deux chaises et ils nous ont posé des
185 questions : « Qui on était, pourquoi on était venus, d'où on venait, etc. »

186 **Après des séjours dans différents camps de réfugiés, André est placé dans une famille d'accueil**
187 **à Hinwil (ZH), les Bosshard-Schmid.**

188 Cette famille, c'était un jeune couple qui s'était marié la même année où ils m'ont recueilli,
189 en 1943, et ils n'avaient pas d'enfant. Il semble qu'ils, enfin qu'elle sache qu'elle ne pourrait
190 pas avoir d'enfant. Donc ils m'ont reçu un petit peu comme leur propre enfant et, elle était
191 très sévère. C'étaient des protestants luthériens très stricts et, mais bon... ça fait partie de
192 mon éducation. Voilà. Et j'y suis resté pendant deux ans. Jusqu'à la fin de la guerre.

193 À l'école j'apprenais le « Hochdeutsch », l'allemand littéraire, mais tout le temps je parlais le
194 suisse-allemand, ce qui fait que, au bout de deux ans, lorsque ma mère a demandé après la
195 fin de la guerre, que je revienne en France, les gens qui m'ont recueilli, ceux que j'ai appelé
196 pendant ces deux ans Oncle et Tante, lui ont dit, bien sûr, que j'étais le fils de ma mère. Donc,
197 ils allaient me renvoyer, mais que, si elle avait le moindre problème, ils étaient prêts à me
198 garder, éventuellement même m'adopter. Et, voilà, bon, j'ai joué avec les enfants, j'ai appris
199 le ski, j'ai fait, j'ai été à l'école en ski. Voilà, j'ai mené la vie des petits Suisses de l'époque.

200 **Après la guerre, André retourne en France. Il apprend le décès de sa grand-mère. Son père**
201 **décède peu de temps après des suites d'une tuberculose contractée lors de son internement**
202 **dans un camp.**

203 J'étais content de retrouver ma mère surtout. Mon père était très très malade. J'étais content
204 de les retrouver mais j'avais également de la peine de quitter ces gens-là. Et je dois dire, que
205 surtout de la part de mon Oncle, l'éducation qu'il a pu me donner pendant ces deux ans, m'a
206 marqué pour toute ma vie. Alors je suis, après la guerre, une fois, une fois rentré à Paris,
207 lorsque je suis rentré à Paris, je ne parlais plus français. Il a fallu que je parle, que j'apprenne

208 à nouveau le français, à l'école. On me gardait, de la même manière que pour l'allemand, on
209 me gardait le soir pour me donner des cours pour rattraper le français. Ça a été très vite, mais
210 j'en ai eu besoin. Et, mais, après je suis retourné pendant les vacances d'été. Je suis retourné
211 quasiment tous les ans en Suisse, dans cette famille, qui me, qui demandait à ce que je
212 revienne.

213 *Après la guerre, André va faire des études, puis trouver un emploi dans l'importation de*
214 *machines allemandes. Sa connaissance de la langue allemande lui sera utile.*

215 Après la guerre, il y avait une volonté générale, enfin, tout du moins des enfants de mon
216 entourage, de mon âge, de..., d'abord de s'intégrer, et puis d'oublier, d'oublier ce qu'on avait
217 vécu.

218 Au départ, je n'envisageais pas de témoigner, mais, en 1997, un groupe de survivants de la
219 déportation, des jeunes, enfin, qui sont revenus jeunes de la déportation, ont voulu rendre
220 hommage aux enfants de leur école qui avaient été déportés et qui ne sont pas revenus. Donc
221 ils ont demandé la possibilité de mettre dans l'école une plaque avec le nom, le prénom et
222 l'âge de ces enfants.

223 Et puis ensuite on dit, mais c'est pas suffisant, une fois qu'on a posé une plaque, c'est pas tout,
224 parce que les enfants, d'année en année, ils changent, de classe, puis d'école ; donc il faut
225 qu'on aille leur expliquer pourquoi on a mis ces plaques. Et c'est comme ça que c'est venu, en
226 se partageant, on allait témoigner, surtout à partir de 2003, parce que les ministres de
227 l'Éducation nationale, (du), de l'Union européenne, [qui] s'étaient réunis à Varsovie à
228 l'époque, avaient décidé d'une journée européenne de la mémoire de l'Holocauste. Et donc,
229 c'est surtout à l'occasion de cette journée, qu'on allait dans les écoles, témoigner, et, lire les
230 noms, fleurir la plaque, etc.